



Déclaration de sous-traitance (DC4)

Agrément de sous-traitant et/ou déclaration de montants

Directe Indirecte

Le présent formulaire est un modèle de déclaration de sous-traitance devant être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics, dont l'acheteur est la SGP DEVELOPPEMENT, pour présenter un sous-traitant direct ou indirect du titulaire.

Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire à la SGP DEVELOPPEMENT au moment du dépôt de l'offre ou à tout moment de l'exécution du marché.

A chaque modification du document, l'ensemble des rubriques doit rester complété à l'identique du précédemment remis, à l'exception des rubriques faisant l'objet d'une modification.

Pour information, ce présent formulaire doit être envoyé à l'adresse suivante :

SGP DEVELOPPEMENT
A l'attention du Pôle administratif à l'adresse
électronique: fournisseurs.exe@sgp.fr
Copie adresse électronique : Gestionnaire de marché
Copie adresse électronique : Maître d'œuvre

A. Identification de SGP DEVELOPPEMENT

SGP DEVELOPPEMENT

SAS, société par actions simplifiée

Immeuble MOODS /2-4

2 Mail de la Petite Espagne

93 210 La Plaine Saint Denis

N° SIRET : 918 206 111 00018

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances) :

Le Président de SGP DEVELOPPEMENT

B. Objet du marché ou de l'accord-cadre

- N° du marché ou de l'accord-cadre :
- Objet du marché ou de l'accord-cadre :

C. Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue (*plusieurs choix possibles*) :

1- En phase de passation du marché :

Un document annexé à la candidature ou à l'offre du soumissionnaire ;

2- En phase d'exécution du marché

a. Déclaration initiale du sous-traitant

Un acte spécial portant l'acceptation du sous-traitant, agrément de ses conditions de paiement et/ou agrément de paiement des sommes à verser au sous-traitant ;

b. Déclaration modificative du sous-traitant

Un acte spécial modificatif. Il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du _____
(date de la dernière notification) portant sur une (*cocher la ou les cases correspondantes*) :

Modification administrative

Modification financière

D. Identification du candidat ou du titulaire du marché

1- Identification du candidat ou du titulaire du marché

Nom commercial et dénomination sociale du candidat ou titulaire, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro de SIRET et numéro de TVA intracommunautaire (*ces informations doivent être identiques à celles présentes sur les documents légaux*) :

Identification du titulaire, mandataire, ou cotraitant présentant le sous-traitant :	En cas de groupement, identification du mandataire si différent du cotraitant présentant le sous-traitant :
Email titulaire :	Email titulaire :

2- Identification du sous-traitant, entrepreneur principal du sous-traitant indirect

Nom commercial et dénomination sociale de l'entrepreneur principal, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro de SIRET et numéro de TVA intracommunautaire (*ces informations doivent être identiques à celles présentes sur les documents légaux*) :

Identification du sous-traitant - entrepreneur principal :	Email représentant du sous-traitant - entrepreneur principal :
--	--

E. Identification du sous-traitant

Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro de SIRET et numéro de TVA intracommunautaire (*ces informations doivent être identiques à celles présentes sur les documents légaux*) :

Identification du sous-traitant :	Email représentant du sous-traitant : Email comptable pour réception des informations relatives au paiement :
-----------------------------------	--

- Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :
- Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises (comme mentionné sur extrait K-Bis ou équivalent) :

- Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant :
(Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)

➤ Nom(s), prénom(s), qualité(s) :

➤ Adresse(s) email :

- Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du code de la commande publique) ?

OUI

NON

F. Nature et durée des prestations sous-traitées

- Nature des prestations sous-traitées :

Durée estimée et indicative (en mois) des prestations sous-traitées, à compter de la date de notification du présent document :

Date prévisionnelle et indicative d'achèvement des prestations sous-traitées :

- Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :
 - Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :
 - La durée du traitement est :
 - La nature des opérations réalisées sur les données est :
 - La ou les finalité(s) du traitement sont :
 - Les données à caractère personnel traitées sont :
 - Les catégories de personnes concernées sont :

Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;

Le contrat de sous-traitance intégrera les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du RGPD.

G. Prix des prestations sous-traitées

1. Montant maximum des prestations sous-traitées :

1.1. Autoliquidation (CHAMPS OBLIGATOIRE) :

Oui (la TVA est due par le titulaire). Cela s'appliquera à l'ensemble des détails de prix ci-dessous mentionnés.

Non

1.2. Montant total du DC4 à détailler selon les modalités du marché dans les tableaux ci-dessous,

• **Détail du montant sous-traité sur la partie forfaitaire ou Détail Estimatif (DE) :**

- Montant (€ HT) :
- Taux de TVA (%) :
- Montant (€ TTC) :

En cas d'autoliquidation



- Montant hors TVA* :

• **Détail du montant sous-traité pour les tranches (ferme(s) et optionnelle(s)), secteurs concernés par la sous-traitance :**

N° tranche ¹ (ferme et optionnelle(s)) /N° SECTEUR	Montant HT (en €)	N° tranche (ferme et optionnelle(s)) /N° SECTEUR	Montant HT (en €)	N° tranche (ferme et optionnelle(s)) /N° SECTEUR	Montant HT (en €)
TOTAL (€ HT)					
Tx de TVA (%)					
TOTAL (€ TTC)					



¹ Le versement des sommes au titre de l'exécution des tranches optionnelles est conditionné par l'affermissement de la tranche concernée

- **Détail du montant sous-traité pour les bons de commande (BdC) faisant l'objet de sous-traitance**

Les montants maximum des prestations sous-traitées ne peuvent excéder à la fois le montant du et/ou des bons de commandes.

[illegible]

2. Modalités de variation des prix :

Sans objet

3. Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct (article R. 2193-10 ou article R. 2393-33 du code de la commande publique)

(Uniquement dans les cas de **sous-traitance directe** et dont le montant des prestations sous-traitées est égal ou supérieur à 600€ TTC) :

OUI

NON

NB : Pour rappel seuls les sous-traitants directs du titulaire ont le droit au paiement direct par SGP DEVELOPPEMENT.

H. Conditions de paiement

Compte à créditer :

Veuillez insérer l'image lisible de votre RIB ci-dessous.



Insérer ici votre RIB



« **MY SIS ID** » ou toute autre plateforme d'authentification, de sécurisation et de gestion des données bancaires qui assure à SGP DEVELOPPEMENT que vous recevez bien les paiements.

Vous allez être invité par mail à vous authentifier et à ajouter vos coordonnées bancaires sur MY SIS ID.

- Délai de paiement : se référer au(x) document(s) contractuel(s) applicable(s) au marché



- Le sous-traitant de rang 1 demande à bénéficier d'une avance : OUI NON

A noter : le versement de l'avance intervient sous réserve que le sous-traitant constitue une garantie à première demande égale au montant de l'avance prévue.

I. Capacités du sous-traitant (*uniquement pour les agréments de sous-traitance*)

1. Pièces demandées par SGP DEVELOPPEMENT qui doivent être fournies, ci-dessous et en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée.

1.1. Documents relatifs à la capacité économique et financière, et à la capacité technique et professionnelle des 3 dernières années :

- Présentation des capacités économiques et financières du sous-traitant
- Présentation des capacités techniques et professionnelles du sous-traitant

1.2. Documents relatifs à l'habilitation du sous-traitant :

- Capacité de la personne habilitée à engager l'entité concernée

1.3. Documents administratifs :

- Attestation sur l'honneur du sous-traitant (*un document type SGP est disponible en annexe*)
- Attestation de régularité fiscale en cours de validité
- Attestation de vigilance prévue à l'article L.243-15 du code de la sécurité sociale en cours de validité
- Déclaration sur l'honneur d'absence de conflit d'intérêts (*conformément aux stipulations du DCE / CCAP un document type SGP est disponible en annexe*)
- Certificat délivré par les caisses de congés payés compétentes en cours de validité ou attestation de non-affiliation (*le cas échéant – un document type SGP de non-affiliation est disponible en annexe*)²
- Certificat de cotisation retraite délivré par l'organisme ProBTP en cours de validité ou attestation de non-affiliation (*le cas échéant – un document type SGP de non-affiliation est disponible en annexe*)³
- Attestation d'assurance de responsabilité civile et le cas échéant l'assurance décennale en cours de validité
- Liste nominative des salariés étrangers ou attestation de non-emploi⁴ en cours de validité
- Accusé de réception de la déclaration de détachement effectuée sur le téléservice "SIPSI" du ministère chargé du travail et le formulaire concernant la législation de sécurité sociale applicable (A1) ou attestation de non-emploi (*Uniquement pour les entreprises étrangères concernées par le détachement*)
- Attestation sur l'honneur du paiement des sommes dues au titre des amendes prévues par le code du travail, concernant les salariés détachés ou d'absence d'amende (*Uniquement pour les entreprises étrangères concernées par le détachement*)

1.4. Autres :

- Caution personnelle et solidaire fournie par le titulaire ou le sous-traitant entendu comme l'entrepreneur principal en cas de sous-traitance en cascade (*Uniquement dans le cas d'une sous-traitance indirecte*) ou à défaut, une délégation de paiement dans les conditions définies à l'article 14 de la loi 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance.
- Accord écrit du titulaire et du sous-traitant validant la diminution du montant du DC4 (*applicable uniquement lorsque le montant du DC4 est revu à la baisse*) (*un document type SGP est disponible en annexe*)

² Soit pour les marchés/accords-cadres de travaux / ou marchés/accords-cadres contenant des prestations secondaires de travaux :

Le certificat délivré par les caisses de congés payés compétentes (Caisse Nationale des Entrepreneurs de Travaux Publics – CNETP ou Caisses Régionales) attestant du versement régulier des cotisations légales aux caisses qui assurent le service des congés payés et du chômage intérimaires. (Article 2.III de l'arrêté du 22 mars 2019 modifié par l'arrêté du 17 mars 2021) (Uniquement pour les entreprises affiliées à une caisse de congés payés du BTP)

Soit pour les professions libérales :

Le certificat délivré par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Professions Libérales (CNAVPL) pour les cotisations d'assurance vieillesse et d'assurance invalidité-décès dues par les membres des professions libérales visées aux articles L.640-1 et L.651-1 du code de la sécurité sociale, par les organismes visés aux articles L.641-5 et L.652-1 du code de la sécurité sociale. (Article 2.II de l'arrêté du 22 mars 2019 modifié par l'arrêté du 17 mars 2021)

³ Uniquement pour les marchés/accords-cadres de travaux / ou marchés/accords-cadres contenant des prestations secondaires de travaux

Le certificat de cotisation retraite délivré par l'organisme Pro BTP. (Article 4-4° de l'arrêté du 22 mars 2019 modifié par l'arrêté du 17 mars 2021) (Uniquement pour les entreprises affiliées à la convention BTP)

⁴ Liste nominative des salariés étrangers employés par la société et soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L.5221-2 du Code du travail, précisant pour chaque salarié, sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. (Article D.8254-2 du code du travail)



2 « **E-Attestations** » ou tout autre système électronique de mise à disposition d'informations utilisé par SGP DEVELOPPEMENT, permettant de déposer et mettre à jour sur la plateforme les documents justificatifs et autres moyens de preuve justifiant les motifs d'exclusion obligatoires.

L'ensemble des titulaires, co-traitants et sous-traitants (quel que soit leur rang) de SGP DEVELOPPEMENT doivent y déposer leurs documents et les mettre à jour régulièrement.

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :
- Renseignements nécessaires pour y accéder :

J. Attestation sur l'honneur du sous-traitant (*Direct ou Indirect*) au regard des motifs d'exclusions

Le titulaire ou l'entrepreneur principal déclare avoir remis à la SGP une **attestation sur l'honneur** du sous-traitant (Direct ou Indirect) indiquant qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique⁵.

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces motifs d'exclusions cocher la case suivante

K. Cession ou nantissement des créances résultant du marché public (*le cas échéant et uniquement en cas de paiement direct et après notification de marché*) UNIQUEMENT pour sous-traitance directe

1e Hypothèse

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du code de la commande publique. Document produit en annexe du DC4 (*au choix*) :

- L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré ;
- Une attestation ou une main levée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

ou

2e Hypothèse

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif (*au choix*) :

Le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article R.2193-22 ou à l'article R.2393-40 du code de la commande publique, qui est joint au présent DC4.

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie :

- Soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée
- Soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une main levée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

⁵ Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.

L. Acceptation et Agrément des conditions de paiement du sous-traitant

L.1 Dans le cas d'une sous-traitance Directe



Le titulaire reconnaît avoir dûment obtenu l'accord du sous-traitant sur l'ensemble des conditions, notamment financières, stipulées dans la présente déclaration et engagé à cet effet sa responsabilité vis-à-vis de SGP DEVELOPPEMENT.

A _____ le _____
Le titulaire

L.2 Dans le cas d'une sous-traitance Indirecte



Le sous-traitant, l'entrepreneur principal, reconnaît avoir dûment obtenu l'accord du sous-traitant sur l'ensemble des conditions, notamment financières, stipulées dans la présente déclaration et engagé à cet effet sa responsabilité vis-à-vis de SGP DEVELOPPEMENT.

A _____ le _____
Le Sous-traitant, entrepreneur principal :

Le titulaire :

Le représentant de SGP DEVELOPPEMENT, compétent pour signer le marché public, accepte le sous-traitant, autorise la sous-traitance des activités de traitement de données à caractère personnel visées dans la présente déclaration, et agrée ses conditions de paiement.

A Saint Denis _____ le _____
Le représentant de SGP DEVELOPPEMENT :

M. Notification du présent document au titulaire

L'accusé de réception doit être joint à ce présent document.

- Date de réception de l'accusé de réception du titulaire (mandataire dans le cas d'un groupement) valant notification : **cf. date apposée sur la 1^{ère} page du présent formulaire.**

(Si ce formulaire est transmis avant la notification du marché, indiquer ci-dessus la date de notification du marché)